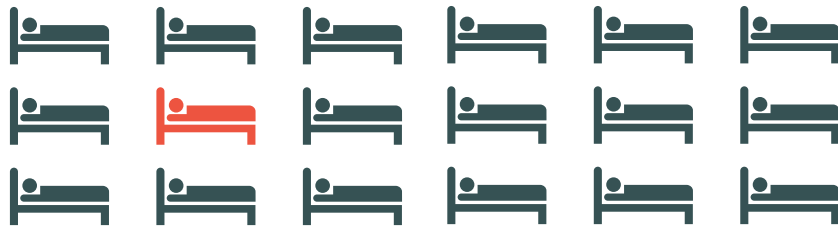


# Les préjudices dans les hôpitaux canadiens... une réalité.

En général, les hôpitaux sont des lieux sécuritaires. Toutefois, il peut survenir des événements préjudiciables qui nuisent aux patients. Bon nombre d'entre eux peuvent être évités.

## À quelle fréquence se produisent-ils ?



Parmi les séjours hospitaliers effectués au Canada en 2014-2015,

**un** sur **18**

a donné lieu à au moins un préjudice, c'est-à-dire 138 000 hospitalisations sur 2,5 millions.

## Quels types de préjudices subissent les patients ?

On compte **4 types** de préjudices, répartis ainsi en 2014-2015 :

**37 %**



▶ **Affections liées aux soins de santé et médicaments**, comme les plaies de lit et les erreurs d'administration de médicaments

**37 %**



▶ **Infections liées aux soins de santé**, comme les infections du site opératoire

**23 %**



▶ **Affections liées aux interventions**, comme une hémorragie à la suite d'une opération

**3 %**



▶ **Accidents chez les patients**, comme les chutes

### Remarque

Les données du Québec et les données sur certains patients en santé mentale sont exclues.

## Que faire pour réduire ces préjudices ?

À l'aide d'une récente mesure des préjudices à l'hôpital, nous recueillons des données sur la fréquence des événements préjudiciables et fournissons des renseignements sur la façon de les prévenir. Les hôpitaux, ainsi que les patients et leurs familles, contribuent à rendre les soins plus sécuritaires pour tous les Canadiens.

